

LES EXPERIENCES DE L'ECONOMIE SOLIDAIRE ÉCONOMIE SOLIDAIRE ET MONDIALISATION

Pierre TRAIMOND

Les sciences sociales, et la sociologie en particulier, se veulent le plus souvent plurielles. La science économique, science réputée la plus "dure" d'entre elles, inspirée de la physique du XIX^e siècle, a souvent recherché une unicité de paradigmes. L'économie, selon Duensberry, est l'étude de la façon dont les gens font des choix, la sociologie l'étude de la façon dont ils s'arrangent pour ne pas avoir de choix à faire.

Au regard de cette assertion, l'économie solidaire¹, qui relève des deux disciplines, repose sur un paradoxe. Créé par un sociologue, le concept n'évite pas ces ambiguïtés. La solidarité passe par les contraintes de la science économique qui étudie la production et la distribution des richesses. Elle soutient des choix, s'imbrique dans un environnement prégnant et subit les arcanes de la mondialisation. Elle se veut par essence sociale et politique et s'étend à toute la société.

Tout cela crée une contradiction entre des disciplines connexes. Pour prendre un exemple très connu, des gens de préoccupations aussi différentes que Hayek, Popper ou Piaget prônent **individualisme méthodologique** dont pourrait relever l'économie solidaire. Mais la pensée économique dominante tend à cantonner la discipline à la micro-économie et à l'**équilibre général de Walras**, d'une part et à la macroéconomie ou à la camp, tandis que la sociologie, à travers l'interaction des comportements individuels, privilégie la diversité des situations. Le temps n'est plus cependant, pour les économistes, où Jacques Rueff pouvait écrire "Des sciences physiques aux sciences morales", réédité encore en 1969. Toutes les sciences sont disposées à ouvrir leurs techniques à l'économie en quête de méthode, sinon de statut.

Dans les sciences sociales comme dans les sciences de la vie, la plupart des événements ont des causes multiples. Les phénomènes ne répondent pas à des conditions suffisantes, car une causalité ou un déterminisme présumés se situent dans l'incertain

Force est de reconnaître que l'économie est d'abord une science sociale, même si elle se dévoie parfois dans les arcanes d'une *dismal science* déshumanisée.

Trois séries de phénomènes peuvent être distingués en économie statistique.

Certains sont prédictibles et répondent à des relations causales, comme l'*effet King* en agriculture ou l'*effet de revenu permanent* dans la consommation. Ce genre de relations peut être souvent contrové, si on constate que tout phénomène économique a plusieurs déterminants, ce qui crée, par exemple, pour l'observation statistique, des phénomènes de colinéarité.

1- Mouvements l'économie sociale et solidaire janvier-février 2002 La découverte
ATTAC Le développement a-t-il un avenir ? Mille et une nuit 2005

Les phénomènes probabilisables, répondent aux règles de Bernoulli et peuvent être cernés à partir de leurs conditions de variabilité. Ils répondent à des distributions statistiques log-normale, parétiennes ou L-stables¹

Mais il existe des exceptions nombreuses, qui échappent à la fois au hasard et au déterminisme, phénomènes désignés parfois par les mathématiciens sous

l'appellation de Kolmogorov. Et que dire de la théorie des catastrophes de Thom, de la dynamique chaotique ou des fractales de Mandelbrot ?

Dans ces analyses, on a quelque mal à situer l'économie solidaire, car celle-ci multidimensionnelle, ne sait pas où commence le linéaire et où s'arrête le probabilisable ou l'imprévisible. Un autre obstacle provient des contraintes écologiques désormais incontournables qui ont du mal à identifier dans les phénomènes d'entropie, le certain, l'incertain et le flou

Ces remarques préliminaires montrent que la fiabilité de l'observation tant des phénomènes économiques que de ceux des autres sciences sociales ou des sciences de la vie, est limitée, ce qui exclue toute *pensée unique*.

Les problèmes alimentaires dominent l'économie solidaire par contraste avec les échanges de matières premières et la production industrielle, chasses gardées des firmes multinationales et des États. Cela explique que mon analyse privilégie l'agro-alimentaire.

évoqués. Nvient d'admettre que, les obstacles paraissent plus prégnants dans l'économie solidaire que dans l'économie marchande, ciel ou même occupe tout le terrain, comme dans les SEL, systèmes d'échanges locaux. La contrebande, importante en pays du Sud, rend parfois caduques les statistiques et les décisions du commerce international

Le rôle de l'éthique, toujours présent, dépasse les catégories de l'économie officielle.

- L'économie solidaire se distingue mal de ses voisins, développement durable, commerce équitable, fonds éthiques.
- La corruption, liée à la pauvreté, même si elle ne caractérise pas l'économie solidaire et si elle participe à la mondialisation, obère le développement.
- Lucrèce disait déjà que *natura non facit saltum*: la réalité infère cette proposition, car l'éconoie solidaire induit contingences et discontinuités. Dans tout cela, l'équilibre de Walras a peu à voir, pas plus que l'économie de l'offre de J. Sachs ou la main invisible de Smith
- La microfinance et les tontines ne s'inscrivent pas dans une perspective de marché mondial, comme le montre Lelart, mais au contraire de repli sur soi-même.
- Le contraste grandit entre marchés du Nord, de plus en plus mondiaux et ceux du Sud, souvent segmentés et isolés.
- Les premiers s'autorisent toutes les libertés : décloisonnement, délocalisations.

1- D. Zajdenweber Économie des Extrêmes Flammarion 2000

dématérialisation, déréglementation, dérégulation, désétatisation, désintermédiation. Ils disposent d'une totale disponibilité de l'espace et du temps.

- Les seconds insérés dans des interdits et des limites coutumières, linguistiques, nationales, démographiques ou climatiques, souvent incapables d'assurer transports et informations, sont une proie facile pour les premiers. Au plus simple, leur espace reste très étroit et le temps leur est compté, car, pour les pays pauvres, l'avenir, ce n'est pas prévoir le lendemain, mais assurer le quotidien. Chaque marché local défend son site, sa niche, son créneau, mais les marchés du Sud, contrairement à ceux du Nord n'ont guère de marge de manoeuvre.

- L'économie solidaire nécessite des **réévaluations** constantes¹ Latouche cite huit «R» susceptible de déclencher la solidarité ou le développement durable : **réévaluation, restructuration, reconceptualisation, relocalisation, redistribution, réduction, réutilisation, recyclage**. Les marchés refusent ces adaptations au nom de la souplesse.

Instabilité des marchés à terme (Berthelot, 2004)² :

La libération des prix stimulée par les instances internationales des pays du Nord laisse en principe les forces du marché disposer du fonctionnement des opérations à terme. Les denrées qui font l'objet d'un commerce mondial, café, cacao, sucre, coton, dépendent des firmes multinationales basées dans les pays du Sud. Elles protègent leurs prix à l'exportation, mais excluent de cette protection les entreprises locales de pays du Sud qui ont pour clients les exportateurs eux-même ou les agriculteurs. Ainsi le coton à l'échelon mondial suit les cours américains dont dépendent des pays africains sans défense.

Les produits agricoles connaissent comme en 1999 des flambées sans lendemain suivies de baisses prolongées. Il en résulte pour les pays du Sud, une facture alimentaire liée aux importations agricoles dont l'instabilité demeure la principale caractéristique.

Les instruments du marché, comme le maniement des produits dérivés, reste hors de portée des opérateurs du Sud tributaires de marchés locaux où les producteurs n'ont aucun moyen de se défendre contre les agressions des intempéries, des obstacles intérieurs et du négoce extérieur Partout, les petits producteurs, même aidés, manquent de disponibilités financières et n'ont aucun moyen de gérer les risques qu'ils encourent. La volatilité à court, à moyen ou à long terme des marchés bénéficie surtout et de façon durable aux spéculateurs transnationaux. La raison du plus fort est toujours la meilleure, sauf que les marchés solidaires dérangent et perturbent les marchés dominants.

1- S.Latouche . Vers la décroissance . Écofascisme ou écodémocratie . Le monde diplomatique novembre 2005

2- J. Berthelot L'agriculture, talon d'Achille de la mondialisation. L'Harmattan .2001

Perversion des prix :

L'exemple illustre des marchés ricardiens et des échanges au XIX e siècle entre Angleterre et Portugal continue à nous interroger. L'avantage comparatif, lié à l'allocation et à la loi de proportions des facteurs de Heckcher-Ohlin-Samuelson, pose le problème des coûts en ressources intérieures. (Berthelot. 2004). Les produits agricoles, les facteurs de production primaires, les consommations intermédiaires et les biens d'équipement liés à la production, peuvent se partager en deux catégories:

- les biens échangeables qui intéressent les marchés mondiaux
- les biens non échangeables
- Or, l'économie solidaire a pour vocation de n'exclure personne et même de secourir les exclus, d'où les conflits entre biens négociables et non marchands ou services de proximité.

Dumping :

Au terme des accords de l'Uruguay Round, on entend par **dumping**, tout prix inférieur au prix comparable demandé pour un produit similaire aux acheteurs sur le marché intérieur. Comme par définition les firmes multinationales contrôlent les marchés mondiaux, ce ne sont pas les marchés qui créent les prix, mais les prix manipulés qui font le marché, à la fois dans le temps et dans l'espace. A la limite, *les price makers sont au Nord et les price takers au Sud*. Les marchés solidaires refusent ces jeux faussés de prix souvent bradés du commerce international.

Arbitrages de prix :

Les firmes mondiales gagnent des marchés et maximisent profits d'aujourd'hui ou de l'avenir, alors que la firme du Sud vit au jour le jour, souvent en situation de dépendance vis-à-vis d'un État, d'un marché, de firmes plus importantes.

La firme mondiale opère des arbitrages dans l'espace, entre pays, dans le temps, entre prix du moment et prix futurs

L'arbitrage dans l'espace passe souvent par la fiscalité : évasion fiscale, prix de cession internes entre le siège et les filiales ou entre filiales.

L'arbitrage dans le temps se traduit d'abord par la politique de financement, mais aussi par tous les artifices du marketing et notamment par la publicité ou le dumping.

Citons un exemple. (Dahouindji 1998)

« Abidjan: en descendant du pont Général de Gaulle..... Vous êtes frappé par la gigantesque pancarte publicitaire de Maggi. Le groupe suisse Nestlé organise un battage médiatique en Afrique pour ce produit..... Les responsables du marketing vont jusqu'à l'organisation de grands événements sportifs ou culturels, au sponsoring de certaines émissions télévisées telle « La bonne cuisine»..... Ce battage publicitaire cache une concurrence inégale envers les produits locaux.....»

Il n'est pas inutile de rappeler que Nestlé qui n'en est pas à son coup d'essai, représente la première firme mondiale de l'agroalimentaire. En Afrique, il contrôle produits laitiers, café, chocolat. On se souvient du scandale du lait maternisé, supplantant le lait maternel. Il convient de se songer qu'en 1998, la capitalisation boursière de Nestlé, avec 85 milliards de dollars, dépasse le PIB des pays de l'Afrique de l'ouest et de l'Afrique centrale francophone réunis. Qui pourrait alors sanctionner ce type d'abus de position dominante?

Subventions :

Les deux pays gros exportateurs de produits agricoles, États-Unis et France, subventionnent leurs industries agro-alimentaires.

Des exemples méritent d'être évoqués (Berthelot 2004).

Les exportations de blé subventionné d'Europe en Afrique au titre de l'aide alimentaire comme du commerce, rendent non rentables les produits locaux pour la fabrication de pain et de pâtisserie. La farine de blé remplace tous les produits locaux car la transformation de ces derniers demeure artisanale. Les agricultures sous-équipées et peu performantes ne peuvent supporter la concurrence d'une agriculture du Nord dont les rendements sont supérieurs à raison de plusieurs centaines contre un. En Afrique subsaharienne, de 1965 à 1985, les importations de céréales, blé, farine, riz, passent de 10 à 35 kilos par habitant. La production locale périclité pour passer de 135 à moins de 100 kilos. La consommation par habitant diminue donc d'environ 10%, malgré ces importations à bas prix.

Pour la volaille, les importations africaines, largement subventionnées par les pays du Nord, entraînent en 1999 une cessation d'activité de la moitié des producteurs ivoiriens. De nos jours encore, les morceaux et les abats de poule s'exportent d'Europe et d'Amérique dans les pays du Sud à des prix défiant toute concurrence grâce à des aides diverses, les filets, les cuisses étant commercialisés dans les pays du Nord.

Dans «Quand le capitalisme perd la tête», Stiglitz explique que quand il était président du Council of Economic Advisers, chaque entreprise réclamait subventions et protection par l'État.

- 1- Elle est hostile aux subventions, sauf pour elle-même, arguant d'une concurrence étrangère déloyale.
- 2- Elle est attachée à la concurrence dans tous les secteurs sauf le leur
- 3- Elle défend l'ouverture et la concurrence, sauf pour leur branche

Une véritable logique de prix et de marché écarterait l'Union européenne de l'Afrique. Mais la première a la maîtrise de l'offre et, quels que soient l'évolution des paiements compensatoires ou des quotas d'aide, les pays du Nord tirent leur épingle du jeu. Par exemple sont combinés des prix communautaires des céréales aidés, des restitutions, et des aides au stockage. Quand on connaît les problèmes de stockage que l'on rencontre au Sud, celui-ci procure un avantage comparatif aux pays du Nord. Naturellement, l'économie solidaire connaît ces contraintes et n'a pas les moyens de les surmonter.

Détournement des institutions :

Au regard des pays du sud, deux grands obstacles méritent attention, l'Uruguay Round du GATT et le problème des droits de douanes

Uruguay Round :

La mondialisation, phénomène majeur, touche la vie sociale et le niveau de vie des plus défavorisés. Les communications, les informations, les règles du jeu alimentaire se décident à l'échelon mondial. On ne sait pas où commence et où finit la circulation des idées, des capitaux, des services ou des marchandises. Seule la circulation des hommes est contrôlée à l'entrée des pays du Nord, envahis par les populations du Sud et de l'Est qui ont surtout à proposer leur force de travail. La globalisation financière, commerciale et productive cache ses conséquences politiques, sociales, culturelles et d'abord, altère toutes les exceptions culturelles et toutes les solidarités.

L'Uruguay Round se présente comme un processus mondial de démantèlement des obstacles à l'accumulation du capital dans le monde, y compris jusque dans la Répartition et dans la Protection sociale, donc dans la solidarité. Tous les secteurs d'activité et notamment l'agriculture et les services se voient concernés, notamment dans des négociations multilatérales. Un des buts consiste à privatiser et à ouvrir à l'échange international des services non marchands comme la santé, l'éducation, l'environnement, donc à aliéner l'économie locale et solidaire.

L'Accord Agricole de l'Uruguay round dans son article 4 impose la conversion en droits de douanes de la tarification, la fixation d'équivalents tarifaires pour toutes les autres formes de protection à l'importation, telles que restrictions quantitatives à l'importation, prélèvements variables à l'exportation, prix minima à l'import, régimes d'importations discrétionnaires, mesures non tarifaires appliquées par l'intermédiaire d'entreprises commerciales d'État, autolimitation des exportations.

Les équivalents tarifaires ou les droits de douanes *ad valorem* ou spécifiques établis sur une période de base sont à partir de 1986-88 consolidés, c'est-à-dire qu'ils ne peuvent être augmentés au moins unilatéralement, condamnation indirecte de l'économie solidaire.

Droits de douanes :

La faiblesse du développement agricole du Sud, explique le besoin de protection contre les institutions du GATT puis de l'OMC, donc la nécessité d'une économie solidaire

Il a pu être montré qu'une augmentation de 10% des prix agricoles au départ des exploitations permettrait à terme d'augmenter la production de 3 à 9% dans les pays du Sud.

Alors que 66% de la population active des pays africains est faite d'agriculteurs, la protection agricole à l'importation par des droits de douane paraît

très faible dans le dernier quart du XXe siècle, la consommation alimentaire y aurait baissé de 20%, alors qu'elle augmente de plus de 2% par an dans les pays du Nord. La dépendance alimentaire croît et les termes de l'échange des produits du Sud exportés se dégradent. Or, aucune activité alternative ne se dessine ni dans l'industrie, ni dans les services. Bien que la plupart des pays africains du Sud ont droit au **programme alimentaire mondial**, ce qui les autorise à se protéger des importations, le tarif extérieur des huit pays de l'Afrique de l'Ouest n'accorde depuis 2000, aucune protection douanière spécifique aux produits agricoles et alimentaires.

Mazoyer et Houdart écrivent:» le levier le plus approprié et le plus puissant pour réduire l'immense sphère de la pauvreté qui freine le développement de l'économie mondiale, réside dans un relèvement progressif, important et prolongé, des prix des denrées agricoles, à commencer par les denrées vivrières de base, dans les pays les plus pauvres... Il faut encore et surtout les protéger, c'est-à-dire taxer les importations des denrées de base, au premier rang desquelles les céréales....»

Différentes dispositions vont l'encontre de ces propositions:

- l'accord agricole de l'Uruguay Round
- la forte volatilité des prix agricoles et alimentaires mondiaux
- l'insuffisance de la protection à l'importation pour la sécurité alimentaire
- les accords bilatéraux de libre-échange Sud-Nord

Des remarques s'imposent .

D'abord les droits de douanes restent décisifs, mais ils ne sauraient représenter la seule protection des pays du Sud. Ensuite, leur insuffisance semble flagrante au regard du caractère incontournable de la contrebande. En d'autres termes, les droits de douanes sont une condition nécessaire mais pas suffisante.

Dans les pays du Sud, aux droits à l'importation, s'ajoutent des taxes non consolidées qui se surajoutent. En fait, la protection agricole varie suivant les pays et manque de rationalisation. De plus, des réductions de droits découlent d'accords régionaux de marché commun, d'accords avec l'Union Européenne ou de la Convention de Cotonou de 2000.

Structures d'échanges commerciaux :

Chacun sait que le développement consiste à nourrir les hommes, à les soigner, à les éduquer, sans oublier la protection de l'environnement. On est bien loin du compte.

Le pire est que tout démontre que les institutions internationales accentuent la mondialisation et creusent le déficit de développement, donc de solidarité.

Les rendements céréaliers stagnent toujours autour de 7 à 8 quintaux à l'hectare.

Par rapport à ce dénuement rural et agricole, qui perturbe toute la vie de la population, l'électronique, l'informatique créent des nouvelles règles de jeu, permettent de communiquer avec les pays du Nord et génèrent des rapports institutionnels inédits.

Cependant, les Institutions internationales en viennent à opérer dans les régions les plus reculées et font dès lors l'objet d'une prise de conscience nouvelle, c'est-à-dire d'une réaction de rejet. A Seattle en 1999, à Cancun, un sursaut intervient qui souligne les ravages de l'Uruguay Round, puis de l'OMC. Face à la dictature des marchés du Nord, un nouvel ordre agricole se dessine qui prend en compte les aspects humains et pas seulement quantitatifs du besoin de sécurité alimentaire.

Désormais, la santé, l'environnement interrogent la communauté internationale qui ne peut rester indifférente.

Pourtant, le désordre structurel des échanges mondiaux défie toute logique.

La part des pays du Sud dans les exportations agricoles et alimentaires mondiales passe de 30 à 34% de 1974 à 1999. Simultanément, les importations croissent de 28 à 37% de sorte que le solde naguère positif devient négatif. Si les importations alimentaires, des pays les moins avancés, PMA, augmentent de 50% de 1988 à 1995, la sous-alimentation persiste et même augmente. La production céréalière diminue dans le Sud et le déficit alimentaire des PMA augmente de 60% de 1994 à 1998.

Je pense en avoir analysé les causes, mais le phénomène montre de façon éloquente l'échec des institutions internationales dont la finalité première consiste à écouler les excédents agricoles américains et français. Le résultat de ces échecs porte beaucoup plus préjudice à la solidarité des pays du Sud qu'aux pays du Nord riches.

Insécurité alimentaire :

Le moyen le plus efficace pour les pays du Nord de maintenir un pays sous leur emprise, consiste à en assurer la nourriture si la capacité de production alimentaire de ce pays est insuffisante. Cela donne à réfléchir.

L'insécurité alimentaire ne manque pas d'être multidimensionnelle.

Posons en quelques éléments:

- Manque de devises. Les produits manquants peuvent atteindre des prix prohibitifs en cas d'accidents climatiques
- Mauvaise gestion de l'aide qui peut augmenter quand les prix mondiaux diminuent, et diminuer quand les pays destinataires connaissent une disette.
- Difficultés de transport ou de stockage, ou encore, mauvaise organisation du marché intérieur
- Absence de rentabilité qui annihile toute résistance aux exportations
- Absence de moyens pour financer la politique agricole, en raison de l'évasion fiscale ou de la contrebande.
- Effets négatifs des ajustements structurels du FMI

Il faut compter aussi avec les spécificités locales, génératrices de solidarité mais aussi de dysfonctionnements.

Dans certains cas, par défaut de concurrence et par opacité du marché, des commerçants spéculent sur les produits vivriers

Il faut compter aussi avec les conflits nationaux ou internationaux.

Le prix des céréales locales peut tripler entre la fin de la récolte et la période de soudure.

Le Sud a donc besoin de se protéger: activités de la vie, économie, technique, vie religieuse et sociale.

En cas d'échec, les risques deviennent irréversibles. Le Sud n'a pas aujourd'hui de choix, ou il maintient ses cultures vivrières à tout prix, ou c'est le désastre, car la dégradation des termes de l'échange des pays du Sud crée une situation elle-aussi irréversible d'autant plus que le manque d'industrie ne laisse lui-même plus d'alternative.

Conclusion :

Un nouvel accord agricole se négocie à L'OMC. L'enjeu paraît considérable puisqu'il s'agit simultanément de garantir une sécurité alimentaire compromise, un équilibre politique et social, mais aussi environnemental quand se posent les problèmes de réchauffement de la planète.

Il faut donc concilier à la fois les prix agricoles mondiaux, la protection alimentaire et sanitaire des populations, en évitant toute exclusion, tous les pays ne disposant pas de pétrole.

Qui a dit : « L'homme a un besoin profond de lien avec la terre ; ce lien, c'est par l'agriculture qu'il l'a et donc grâce au paysan..... En ne connaissant plus les paysans, en ignorant leurs pratiques et la façon dont leur nourriture est produite, les consommateurs commencent à prendre conscience qu'ils ont perdu leurs racines » ?

Peut-être avons nous des leçons de sagesse à recevoir du paysan du Sud, solidaire malgré lui ?

Quant aux mécanismes du marché, moyen privilégié d'exprimer choix collectifs et préférences individuelles en matière économique¹, il est dur aux faibles, étranger à la liberté individuelle comme à l'égalité, encore moins à la fraternité et à l'économie solidaire.

1- Kenneth Arrow. Choix collectifs et préférences individuelles. Deuxième édition en français. Diderot éditeur, 1997